

A CERÂMICA MEDIEVAL NO MEDITERRÂNEO OCIDENTAL

LISBOA, 16 - 22 DE NOVEMBRO 1987



CAMPO ARQUEOLÓGICO DE MÉRTOLA

Ficha técnica:

Coordenação - Luis Alves da Silva

Rui Mateus

Design gráfico - Rui Mateus

Secretaria/Processamento de texto: M^a da Graça Colaço

Composição - Gabinete de design / C.A.M.

Impressão e acabamento: Rainho & Neves, Lda / Santa Maria da Feira

Edição - Campo Arqueológico de Mértola

Exemplares - 500

Depósito legal - 51346/91

Ilustração da capa:

Tijela do século XI, de provável origem tunisina (Museu de Mértola)



A CERÂMICA MEDIEVAL NO MEDITERRÂNEO OCIDENTAL

LISBOA
16 -22 novembro 1987

Edição:
CAMPO ARQUEOLÓGICO DE MÉRTOLA

Apoio:
ASSOCIAÇÃO DE DEFESA DO PATRIMÓNIO DE MÉRTOLA
CÂMARA MUNICIPAL DE MÉRTOLA
COMISSÃO DE COORDENACÃO DA REGIÃO ALENTEJO
FUNDAÇÃO CALOUSTE GULBENKIAN
INSTITUTO PORTUGUÊS DO PATRIMÓNIO CULTURAL
JUNTA NACIONAL DE INVESTIGAÇÃO CIENTÍFICA E TECNOLÓGICA

1991

Contribution à l'étude des poteries du Haut-Moyen-Age: le Quartier Saint-Jean à Lyon (IXe-Xe siècles)

Bruna MACCARI - POISSON

Dès le haut Moyen Age, Lyon et la région lyonnaise, par leur position géographique, demeurent durant des siècles une zone quelque peu excentrique, tant du point de vue politique que commercial. En bordure du monde franc, concentré sur les régions du Nord, ainsi que du monde méditerranéen, l'autonomie du Lyonnais est favorisée par son éloignement des principaux centres de pouvoir. Officiellement, la ville a été capitale du royaume burgonde et, par la suite, intégrée dans les royaumes de Provence et de Bourgogne avant d'être rattachée à l'Empire. Dans la réalité, Lyon reste une ville d'intérieur, relativement isolée et éloignée de tout centre de gravité. Elle est le centre d'un vaste comté qui fait figure de frontière entre deux aires politiques et culturelles, celle du Nord et celle du Midi de la France.

L'éloignement du Lyonnais par rapport à ces deux pôles d'influence et son rôle de région limitrophe sont, cependant, largement compensés par sa remarquable situation au cœur d'une zone d'intense circulation routière et par sa position sur le grand axe de communication qu'est la vallée du Rhône, ce qui lui a permis de rester étroitement en contact avec le monde méditerranéen, thème de ce colloque.

De récents articles ont d'ailleurs déjà mis en évidence à quel point les productions céramiques répertoriées à Lyon même et dans la région restent éloignées des influences du Nord et se rattachent plutôt aux poteries de la vallée du Rhône (FAURE-BOUCHARLAT, 1980 b, p. 149; FAURE-BOUCHARLAT 1986 a, p.57).

Les céramiques qui font l'objet de cette étude proviennent de récentes fouilles urbaines lyonnaises occasionnées par la construction d'une nouvelle ligne du métropolitain. Les travaux se sont déroulés de 1983 à 1987 sous la forme d'opérations ponctuelles et à durée limitée, suivant les contraintes des chantiers. Ils ont été organisés dans le cadre d'une convention entre le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Antiquités Historiques) et la SEMALY (Société d'Economie Mixte de l'Agglomération Lyonnaise).

Les interventions ont concerné divers secteurs de la ville et en particulier trois zones dans le "vieux Lyon", près de la cathédrale Saint-Jean, au pied de la colline de Fourvière et près de la Saône où s'est déplacé, à partir du IIIe siècle, l'habitat installé auparavant sur les hauteurs.

Dans ce quartier, densément habité, les fouilles ont permis de mettre au jour des vestiges de structures et des traces d'occupations depuis l'Antiquité tardive jusqu'au siècle dernier, au moment où les travaux d'urbanisation ont considérablement changé l'aspect de la ville. Les trois secteurs d'intervention se situent au Sud de la cathédrale: avenue A. Max (sous la direction de F. Villedieu) et au Sud-Ouest: îlot Tramassac et rue Carriès (sous la direction de J. Burnouf) (fig.1).

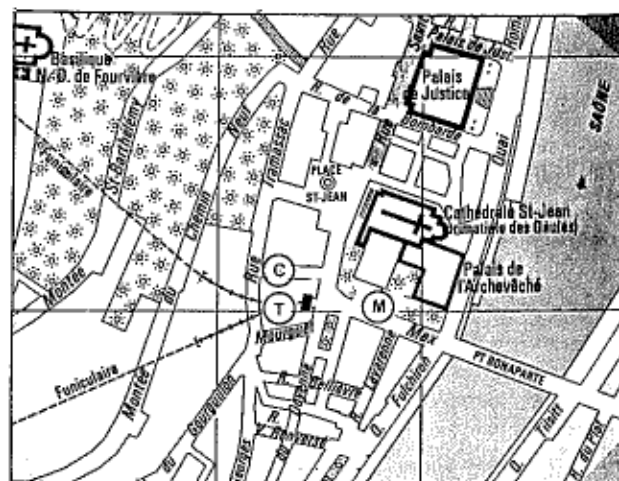


fig. 1

Ces différents chantiers de fouille ont livré une importante quantité de matériel céramique où sont représentées, de façon discontinue, les époques allant de l'Antiquité tardive jusqu'au XIX^e siècle. Les réaménagements urbains au fil des siècles ont à maintes reprises perturbé profondément les couches archéologiques, déterminant des vides chronologiques, parfois considérables. L'étude de l'ensemble du mobilier de ces trois zones permet d'esquisser une première typologie des productions céramiques à Lyon depuis le haut Moyen Age jusqu'à l'époque moderne. Mais une seule zone de fouille, la zone I de l'îlot Tramassac, a fourni une succession de niveaux médiévaux non perturbés qui ont permis de formuler des hypothèses quant aux modifications que l'on peut observer sur les poteries avant l'an Mille.

La période prise ici en considération se situe, en fait, entre le début du IX^e siècle et la fin du Xe siècle. Ce choix résulte de plusieurs causes:

- les céramiques lyonnaises des VII^e-VIII^e siècles, qui ont été l'objet d'un récent article, ne nécessitent pas un réexamen de détail (FAURE-BOUCHARLAT 1986a). Les récentes fouilles du métro à Lyon, d'ailleurs, n'apportent guère d'éléments nouveaux sur le sujet;

- la typologie essentielle des poteries attribuables au XI^e siècle est également connue, depuis la parution de deux articles et une thèse (REYNAUD 1975; FAURE-BOUCHARLAT 1980a et 1980b);

- par contre, un hiatus continue à persister entre le VIII^e siècle et le tournant de l'an Mille. Les types céramiques attribuables à l'époque carolingienne restent encore aujourd'hui très mal connus dans la région lyonnaise. L'étude en cours du mobilier de Larina (Hières-sur-Amby, Isère) et de Château-Gaillard (Ambérieu-en-Bugey, Ain) apportera, espérons-le, une ultérieure contribution à ce problème.

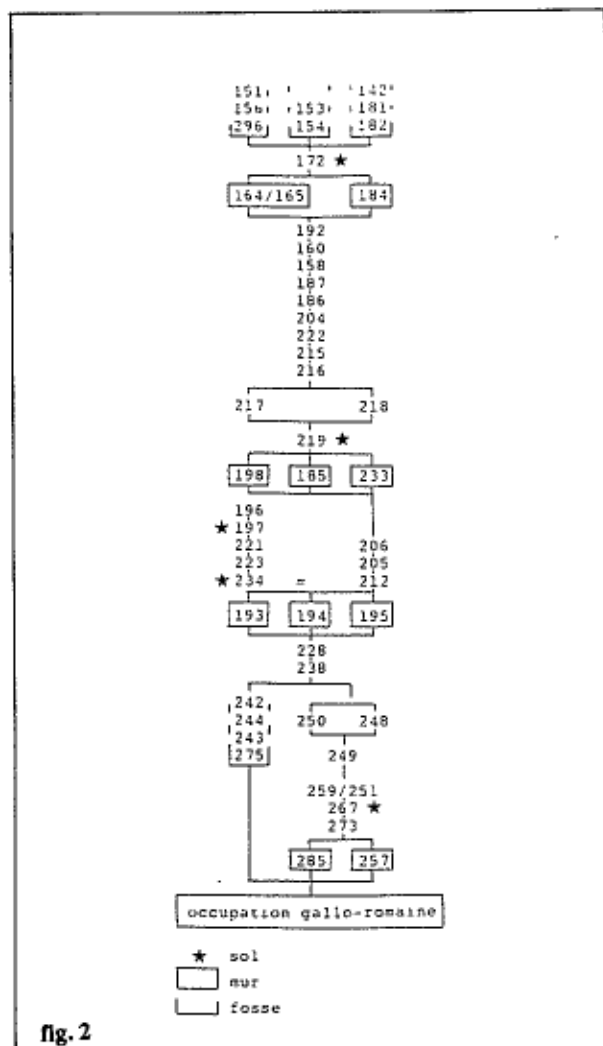
Les nouvelles recherches effectuées à Lyon ne prétendent pas combler de façon exhaustive et définitive l'absence d'informations que l'on constate sur le mobilier céramique de ces deux siècles, mais se limitent à proposer des hypothèses, une matière pour la réflexion, et quelques directions de travail pour les années à venir et qui auront besoin d'être sans cesse vérifiées à l'aide des nouvelles découvertes que laissent espérer les nombreuses interventions archéologiques soutenues par l'action constante de la Direction des Antiquités Historiques de la région Rhône-Alpes.

LES DONNEES ARCHEOLOGIQUES

Les fouilles du métropolitain lyonnais n'ont pas livré, pour le haut Moyen Age, un mobilier vraiment original pour les céramologues régionaux, mais ont en revanche fourni des éléments stratigraphiques plus précis que ceux dont on disposait jusqu'alors. Cela permet actuellement de formuler des propositions sur l'apparition graduelle, échelonnée dans le temps, des traits morphologiques et décoratifs de la céramique régionale, attribuée jusqu'à présent exclusivement au XI^e siècle.

Dans les couches les plus profondes du secteur Tramassac, zone I, au dessus des niveaux gallo-romains, ont été mises en évidence plusieurs phases d'occupation et un

certain nombre de sols superposés (fig.2: les sols sont soulignés par une astérisque).



Une première séquence médiévale est marquée par les vestiges d'une maison construite en pierres liées de terre, d'un sol et d'un foyer (u. s. 267). Le mobilier mis au jour permet de dater cette occupation des VII^e-VIII^e siècles. En sont particulièrement représentatifs une cruche à fond plat et bec trilobé, quelques fragments de décor en creux et un certain nombre de lèvres en bandeau. Ce matériel est très proche de celui qui provient des fouilles de Saint-Laurent de Choulans à Lyon (FAURE-BOUCHARLAT 1986a, fig.6).

Au cours de la fouille, plusieurs autres ensembles archéologiques ont pu être observés. Ce sont d'abord les vestiges, ténus, de deux bâtiments avec leurs sols d'occupation respectifs, mais réutilisant en partie les mêmes murs (fig.2: u.s. 234 et 197), puis une troisième maison avec sol et foyer, établie plus à l'Est et postérieure aux deux premières (fig. 2: u. s. 219 et 217). Les traces de ces trois

Dans les autres couches, en revanche, le mobilier n'était représenté que par des parois en pâte grise pour lesquelles il est impossible de déterminer une chronologie précise: ce genre de production ayant perduré durant des siècles, jusqu'au début de l'époque moderne.

Dans toutes les couches et les sols superposés de la période B, les céramiques ne varient apparemment pas en ce qui concerne les caractères morphologiques et techniques. Elles se rapprochent par un certain nombre de traits communs:

- les pâtes grises dominent incontestablement;
- au niveau de la forme on rencontre aussi bien des oules que des cruches, les formes ouvertes étant beaucoup plus rares;
- les lèvres sont tantôt en bandeau, tantôt évasées, en proportion presque égale;
- les anses des cruches sont larges et plates, avec un repli latéral sur la face interne;
- les fonds sont toujours bombés et parfois lenticulaires;
- nombreux sont les fonds ornés d'une marque en relief.

La présence de cette marque imprimée sur les fonds des vases, si caractéristique et typique des productions de la région Rhône-Alpes, a amené les chercheurs à considérer, à maintes reprises, que ces poteries pouvaient être contemporaines et toutes datables du XI^e siècle (REYNAUD 1975; FAURE-BOUCHARLAT 1980a et 1980b). Sans exclure, pourtant, un décalage chronologique entre la fin du Xe et le début du XII^e siècle (FAURE-BOUCHARLAT 1981).

Cependant, l'évidence stratigraphique incite actuellement à envisager une plus longue durée. Les quatre sols et les différentes phases d'occupation observés lors de la fouille du secteur Tramassac, zone I, sont difficilement tous plaçables aux alentours de l'an Mille. Même si l'on envisage que les divers réaménagements attestés par les vestiges archéologiques se soient succédés rapidement, il paraît peu probable que l'on puisse se cantonner exclusivement au XI^e siècle.

On a donc fait la tentative d'analyser le matériel dont on disposait sans préjugés chronologiques, comme s'il s'agissait de céramiques tout à fait inconnues, afin de vérifier si un comptage n'était pas susceptible de procurer des éléments de datation relative.

ANALYSE DU MOBILIER DANS LA STRATIGRAPHIE

L'étude a été menée sur comptage brut des tessons, couche par couche, puis séquence par séquence, sur un total de 4187 fragments de céramique médiévale. Cependant, les éléments identifiables étaient bien moins nombreux: 505 échantillons en tout, en tenant compte des lèvres, anses, becs pontés, fonds et parois comportant un décor.

Certains traits morphologiques n'ont pas permis d'aboutir à des résultats positifs puisque les pourcentages obtenus n'ont pas livré de variantes significatives.

Les lèvres, évasées ou en bandeau, ont présenté des pourcentages très irréguliers: à aucun moment on n'a pu vérifier la prédominance d'un type par rapport à l'autre. Pour un seul rebord très particulier, la lèvre infléchie, on a pu déterminer le moment de son apparition et celui de sa complète disparition.

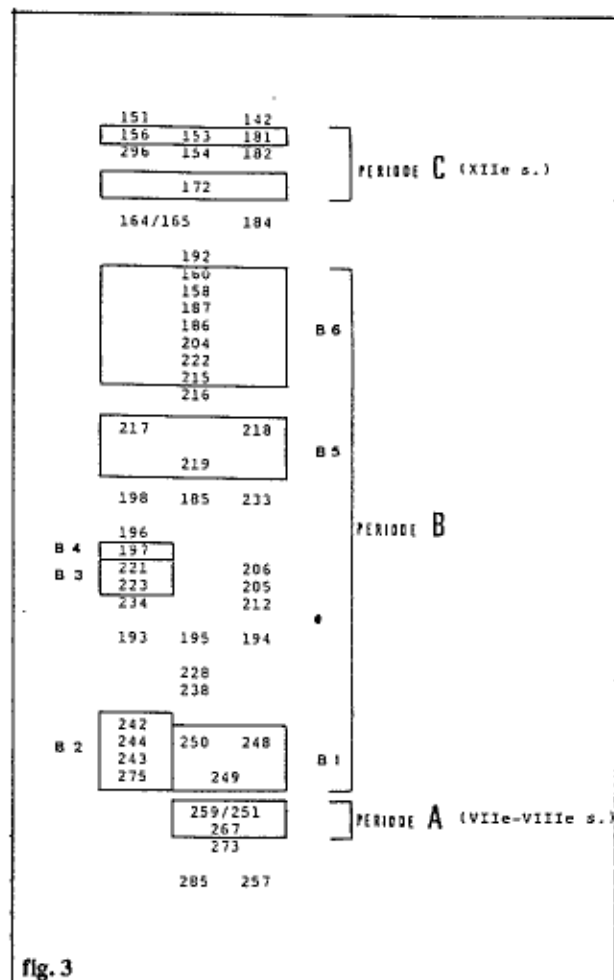
structures étaient, en outre, reliées individuellement aux trois niveaux superposés d'une voie dallée.

Une épaisse couche de destruction couvrait l'ensemble de ces vestiges. Au-dessus, on a repéré encore un dernier bâtiment médiéval et un lambeau de sol associé (fig.2: u.s. 172). Correspondant à cette dernière occupation on a pu constater un abandon de la voie dallée, remplacée par un chemin empierré d'orientation différente.

L'examen du mobilier rencontré dans cette succession stratigraphique a permis de distinguer trois périodes, A, B et C (fig. 3):

- la période A correspond à l'époque mérovingienne;
- la période B couvre les trois occupations reliées aux voies dallées, puisque les productions céramiques sont très semblables;
- la période C, enfin, constitue une étape postérieure car, dans le matériel, apparaît un élément de datation plus récent, comme le revêtement de glaçure, absent auparavant.

Ne seront prises en compte ici que les séquences stratigraphiques ayant livré des fragments de céramique identifiables; ces séquences sont soulignées par des encadrements dans le diagramme de la figure 3.



Les fonds sans la moindre trace de marque ont été également exclus du comptage puisqu'ils sont tous bombés et ne présentent pas de variations utilisables; quant à la différence de taille, elle n'a pu être considérée étant donné l'extrême fragmentation des tessons qui n'a pas permis de l'apprécier.

Les anses, également, n'ont pas été retenues car une tentative de comptage n'a pas abouti à un résultat positif: une seule différence est apparue entre les VIIe-VIIIe siècles et l'ensemble des autres occupations. Elles sont d'abord ovales, étroites, proches du profil bifide, et ensuite plates et larges.

Quant aux becs pontés, il a été possible de constater qu'ils font leur apparition également après les VIIe-VIIIe siècles et perdurent pendant toute la séquence archéologique étudiée; mais ils sont souvent trop incomplets pour en apprécier les dimensions et la forme.

Un dernier résultat négatif a été délivré par le pourcentage des céramiques gallo-romaines par rapport aux céramiques médiévales. Pour les VIIe-VIIIe siècles ce pourcentage est très élevé (68,6%). Par suite il baisse considérablement mais reste cependant relativement important: en moyenne 28%.

Malgré tous ces éléments négatifs, les comptages effectués sur les types de décor, les lèvres infléchies, les fonds marqués et la présence de glaçure ont donné un schéma qui permet de présenter une chronologie relative (fig.4). Ce n'est, bien sûr, qu'un résultat partiel, mais non sans intérêt étant donné le vide gênant qui persiste dans notre région pour les céramiques de la période carolingienne. Ces hypothèses de recherche pourraient contribuer à le combler.

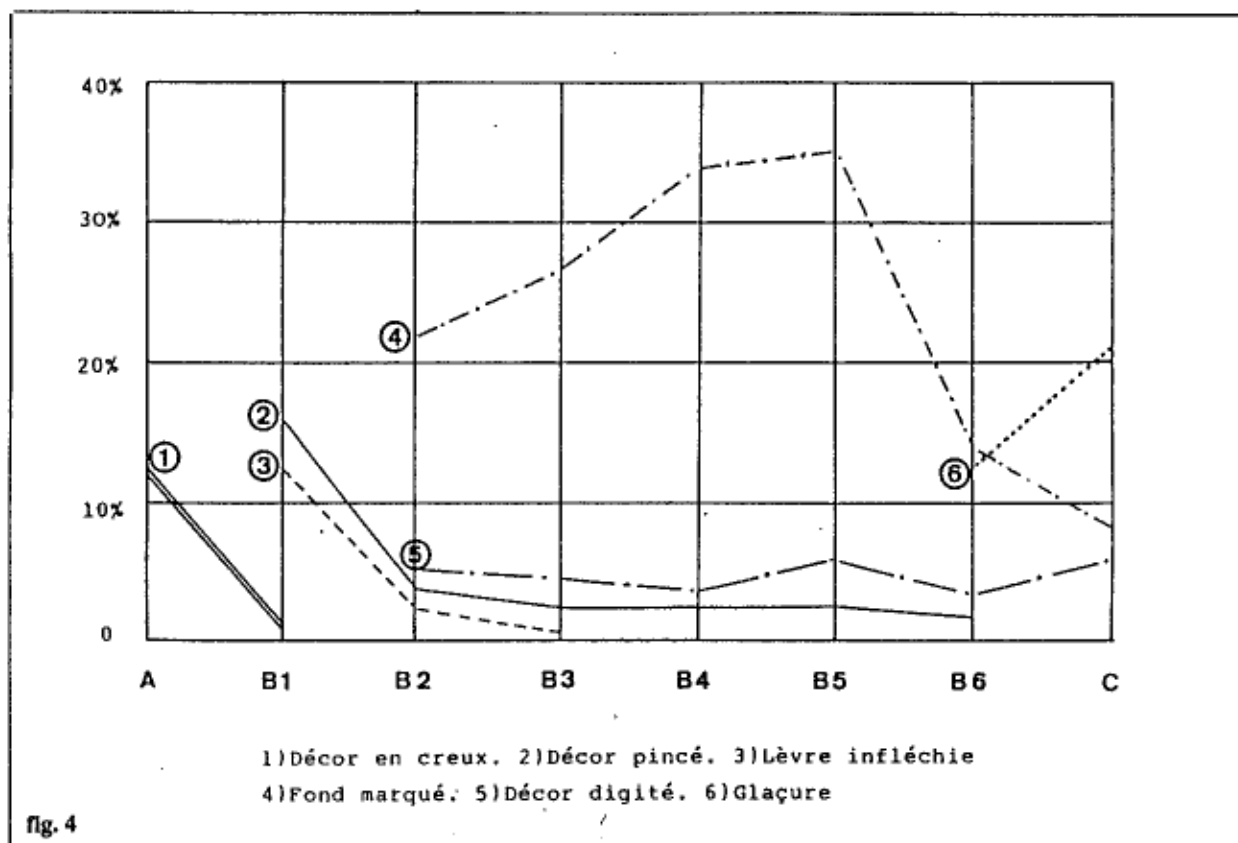
Dans le schéma obtenu se dessinent nettement six courbes.

1) Décor en creux: à la molette, au peigne et en lignes incisées (fig.5 et 6). Ces décors sont très répandus dans la phase A de Tramassac I, diminuent ensuite avec une courbe brusque. Déjà très rares au début de la phase B1, ils disparaissent complètement à la phase B2.

2) Décor pincé: il est obtenu par pincement de la pâte encore fraîche du vase (fig.7). On le retrouve exclusivement sur l'épaule et sur les anses des cruches. Sa courbe ne commence qu'à la phase B1 avec un pourcentage important (environ 16%). Par la suite il descend au dessous de 10% (phases B2 et B3) et disparaît à la phase B6, après s'être progressivement raréfié.

3) Lèvre infléchie: rebord replié vers l'intérieur du vase. Caractère qui apparaît en même temps que le décor pincé, qui lui est souvent associé; mais il disparaît plus tôt, dans la phase B3. Ce type de lèvre, toujours très rare dans toute la séquence stratigraphique analysée, n'est présent apparemment que sur des cruches. Par son profil elle semblerait presque dériver de certaines lèvres de gobelets des VIIe-VIIIe siècles qui, sans être aussi développées, se referment cependant vers l'intérieur du vase (FAURE-BOUCHARLAT 1986a, p.64, fig.9:1à3).

4) Fond marqué: c'est l'élément le plus caractéristique et le plus connu de la céramique médiévale lyonnaise (fig.8). Cette marque en relief, moulée sur les fonds des poteries a



amené à attribuer au XI^e siècle toutes les productions ainsi singularisées. Mais, dans la stratigraphie observée à Tramassac I, elle fait son apparition dès la phase B2. Tout à fait absent auparavant, le fond marqué semble atteindre sa plus grande diffusion au cours des phases B4 et B5 (35% environ). Sa courbe descend ensuite rapidement, mais il est encore attesté pour la phase C.

5) Décor digité: il est constitué d'une bandelette ou cordon d'argile rapportée décorée d'une série d'empreintes manuelles. On la rencontre surtout sur des formes fermées, disposée verticalement sur la paroi du vase, sur le milieu de l'anse, ou encore horizontalement sous la lèvre (fig.9). Mais ce type de décor est aussi présent sur des formes ouvertes de grande taille qui sont, cependant, très rares (fig.10). Ceci peut

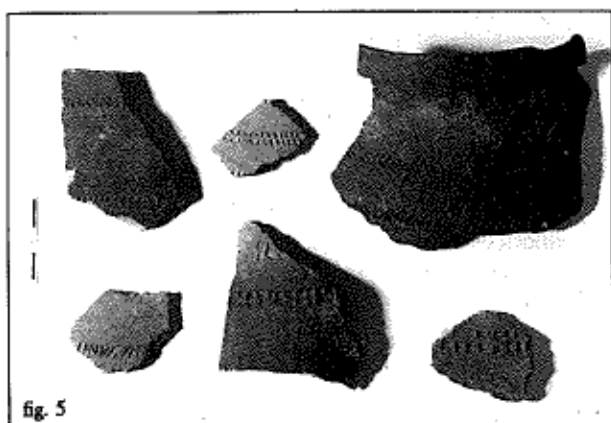


fig. 5

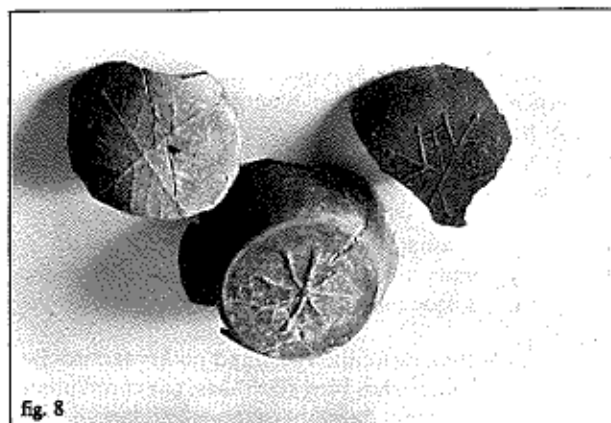


fig. 8



fig. 6

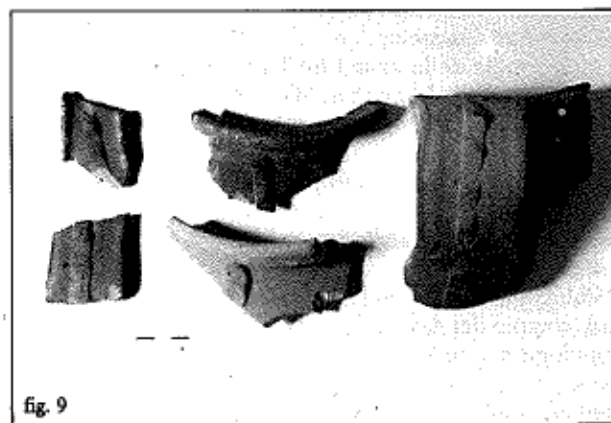


fig. 9

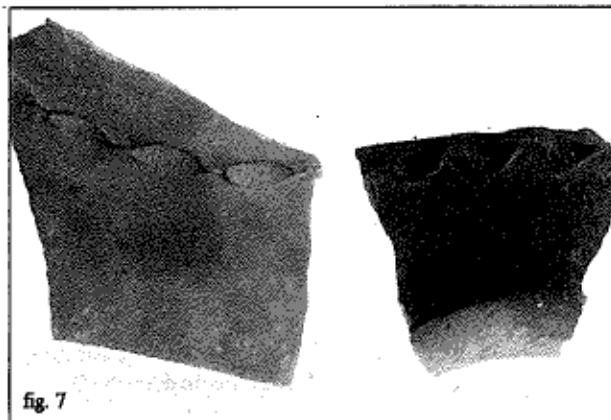


fig. 7

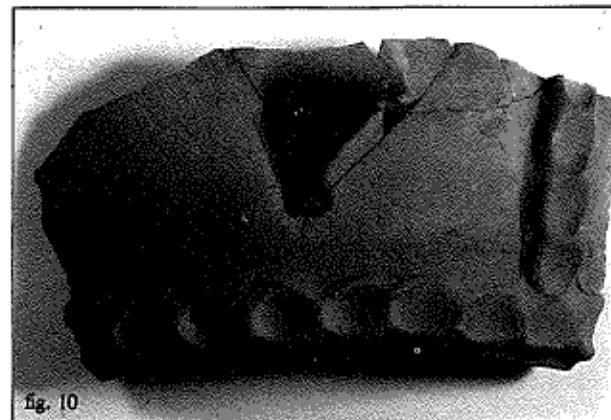


fig. 10

probablement expliquer l'instabilité de sa courbe sur le schéma (fig.4). Ce type de décor n'apparaît qu'à la phase B2, en même temps que les fonds marqués, et se poursuit jusqu'à la phase C.

6) Glaçure: ce type de revêtement est, à ses débuts, très peu couvrant, d'aspect granuleux et il est disposé en petites taches irrégulières de couleur vert-jaune. Il a un aspect terne et sans éclat car disposé avec beaucoup de parcimonie. La glaçure ne fait son apparition que très tardivement dans cette séquence stratigraphique: les premiers petits tessons ont été rencontrés à la phase B6 en très faible pourcentage (13,6%); en revanche, sa proportion remonte dans la phase suivante. De tous les éléments identifiables apparus dans cet ensemble de niveaux et couches médiévales c'est d'ailleurs le seul que l'on retrouve pour les époques postérieures.

La succession stratigraphique observée dans cette zone de la fouille du métropolitain lyonnais permet donc de réviser et préciser la chronologie des productions en pâte grise régionales pour lesquelles on manquait jusque là de repères chronologiques sûrs avant le XI^e siècle.

Certaines constatations incitent néanmoins à demeurer prudents avant de formuler des déductions prématurées. Quelques objections rendent encore relatifs ces résultats:

- un seul secteur de fouille a permis d'observer une telle série de niveaux et couches bien stratifiées; par conséquent on manque actuellement de confrontations valides;

- l'occupation médiévale considérée n'a laissé que des vestiges ténus contenus dans une stratigraphie peu profonde: un feuilletage de sols et couches bien distincts mais de mince épaisseur;

- la fouille de la zone I de Tramassac a restitué une grande quantité de fragments, mais presque aucune forme complète.

En revanche, les formes complètes, ou moins fragmentaires, existent dans d'autres secteurs de fouille: avenue A. Max, rue Carriès et zone IV de l'îlot Tramassac. Mais elles ont été souvent retrouvées dans un contexte archéologique ne fournissant aucun élément de datation fiable, comme des fosses ou des couches de remblai. Leur chronologie n'a pu être établie que grâce aux comparaisons avec le mobilier issu de la séquence stratigraphique de la zone I de Tramassac.

ETUDE COMPARATIVE DU MOBILIER PROVENANT D'AUTRES SECTEURS DE FOUILLE.

Les changements les plus importants au niveau de la forme ne sont saisissables clairement qu'entre la période A et la période B (fig.3). Dans un premier temps, la typologie des formes comprend les oules, les pichets à bec pincé et de grands gobelets. La pâte est toujours grise, grossière en général. Le fond des vases est plat, les lèvres sont en bandeau dans les formes fermées et confondues dans les gobelets. Les décors sont en creux: tracés à la molette, au peigne ou encore incisés avec des ondulations.

Pour la période suivante (période B), on constate la disparition du pichet à bec pincé. A sa place on rencontre des cruches à bec ponté pourvues d'une anse plate et très large;

plus rares sont les exemples de cruche à bec tubulaire. La forme de l'oule persiste mais avec un fond bombé et un rebord aussi bien en bandeau qu'évasé. Parmi les formes ouvertes, très rares, apparaissent de grandes cuvettes; exceptionnelles et parfois uniques sont les autres formes comme la gourde, le couvercle et la jarre.

A l'intérieur de cette grande période on peut, cependant, distinguer plusieurs étapes, comme nous venons de voir (fig.4).

Phase B1

Les poteries de la phase B1 se caractérisent par la présence du décor pincé et de la lèvre infléchie, parfois associés. Un troisième élément déterminant est l'absence du fond marqué (fig.4.) Sur l'ensemble des trois secteurs de fouille, seulement trois couches ont livré un matériel réunissant ces trois caractères. Le mobilier que l'on peut attribuer à cette phase plus archaïque comprend des cruches, des oules et des gourdes.

La cruche n'est attestée que par des fragments: un bec ponté petit et étroit, associé à une lèvre infléchie; encore une lèvre infléchie avec une anse plate. Deux autres lèvres infléchies dont une avec un décor pincé sur le haut de la panse, ainsi que deux anses appartiennent également à la forme de la cruche (fig. 11,1 à 6).

Les seuls indices attestant la présence des oules sont des fragments de lèvre en bandeau. Ils sont tous en pâte grise et leur diamètre se situe entre 14 et 16 cm. Le profil du bandeau est à peine émoussé et sa hauteur ne dépasse pas 1,5 cm. (fig.11,7 à 11). La seule lèvre évasée attestée pour cette phase appartient, peut-être, à la forme de l'oule (fig.11, n°12).

Deux formes presque identiques témoignent aussi de l'existence de la gourde. En pâte grise grossière, elles ont un goulot avec rebord en bandeau et deux anses larges et plates sur l'épaule. Les deux vases ne sont tournés que sur la moitié supérieure, tandis que le côté plus aplati et servant de base d'appui est grossièrement façonné à la main (fig.11, n°13).

Phase B2

Dans cette phase se retrouve encore la lèvre infléchie ainsi que le décor pincé. Mais, à la différence de la phase précédente, commence à apparaître le fond marqué. Six couches ont livré un mobilier attribuable à cette phase et les formes attestées sont plus nombreuses, et surtout mieux conservées qu'auparavant, permettant de mieux saisir une typologie.

Deux formes intactes de cruche, avec un bec ponté étroit et court, une anse large et plate très collée au vase, proviennent de deux fosses. L'épaule est marquée par un décor pincé et le fond est orné d'une marque en relief très simple: une étoile à six branches dans la première et, peut-être, encore une étoile mais à huit branches dans la deuxième. Ces deux cruches n'ont pas tout à fait la même taille mais leur profil est presque identique; elles se différencient pourtant par la couleur de la pâte qui est grise (fig.12, n°1) ou beige (fig.12, n°2). Ce dernier vase, en plus du décor pincé, est enrichi par un décor lissé sur le haut de la panse. C'est la première fois que ce genre de décor apparaît,

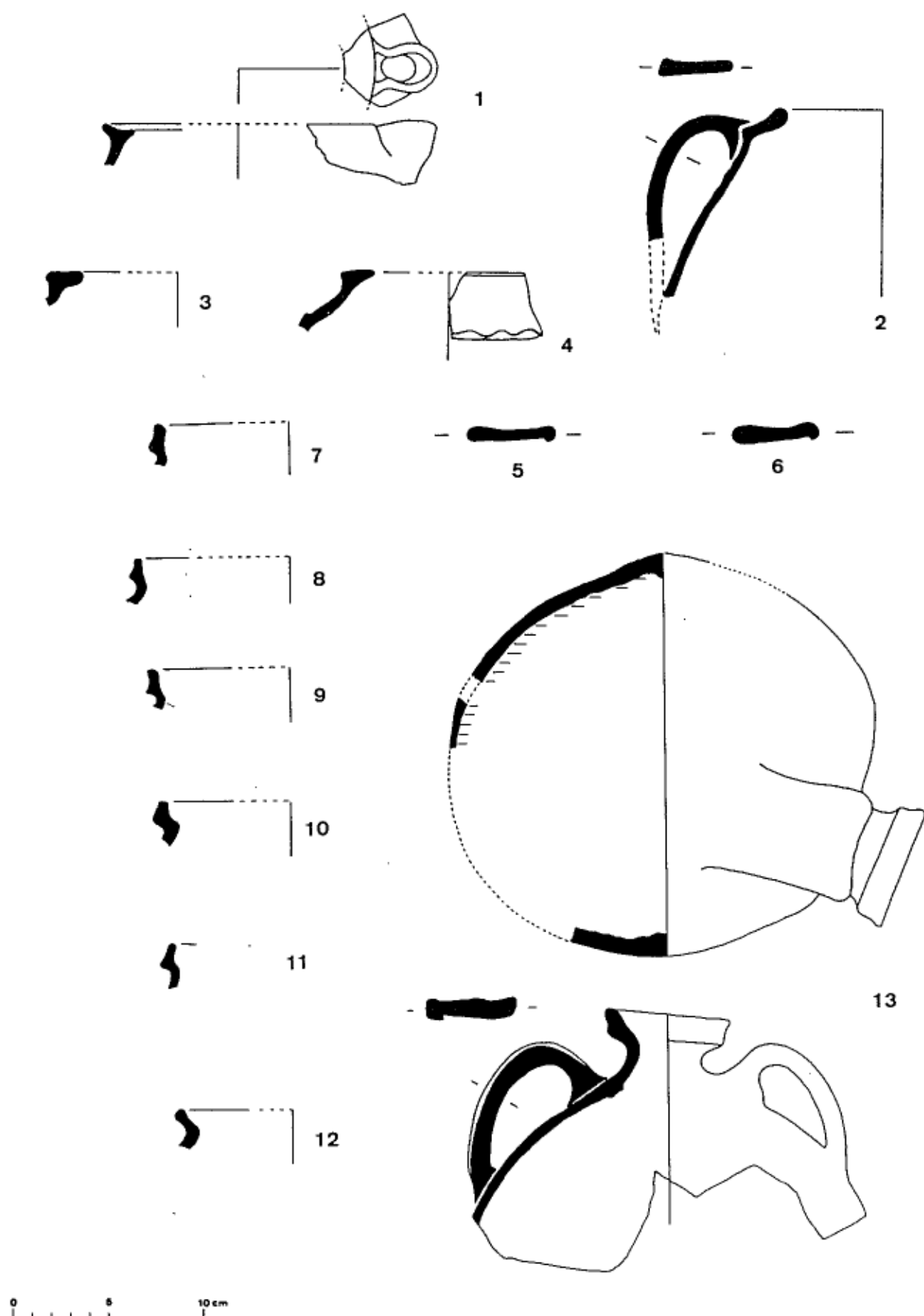


fig. 11



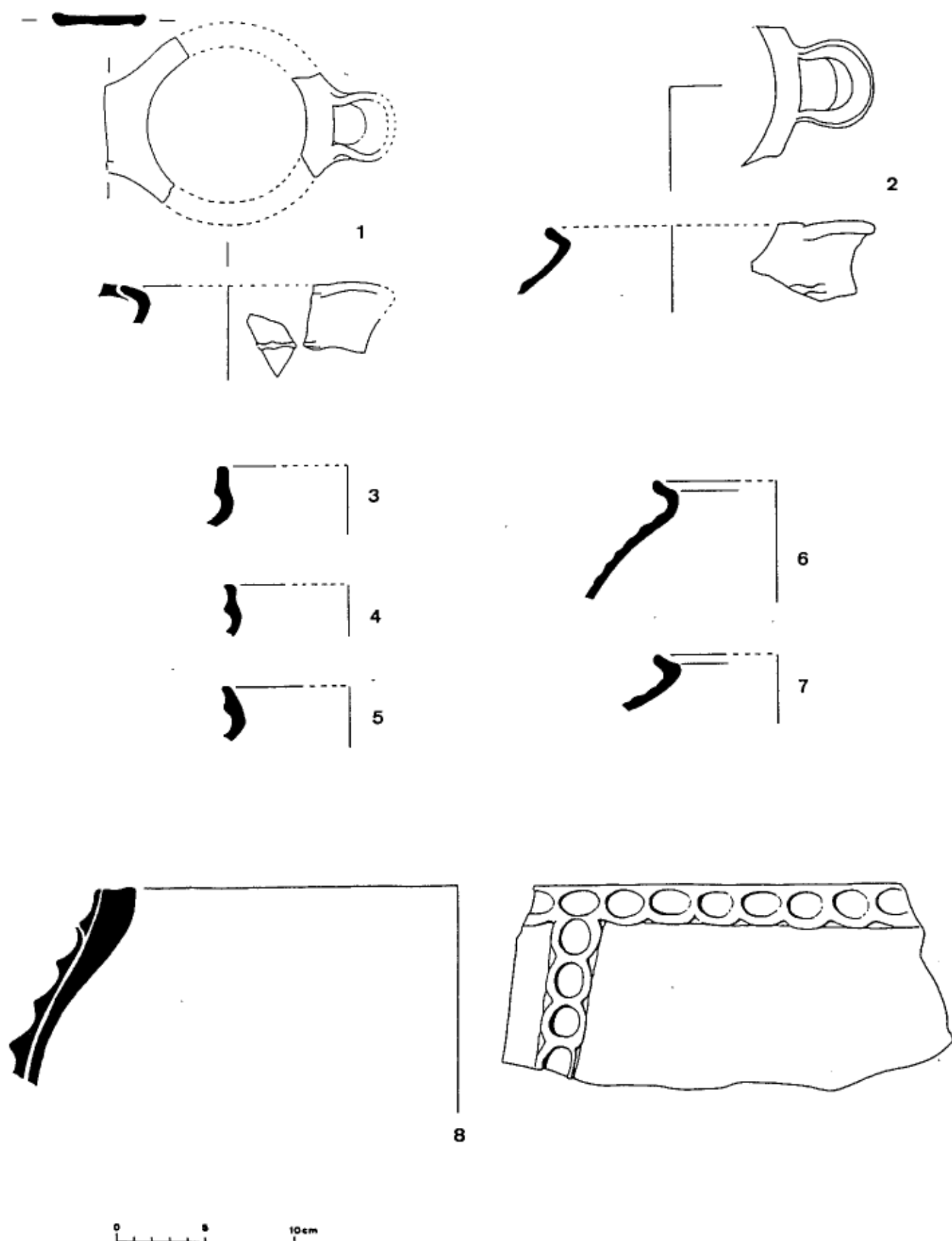


fig. 12

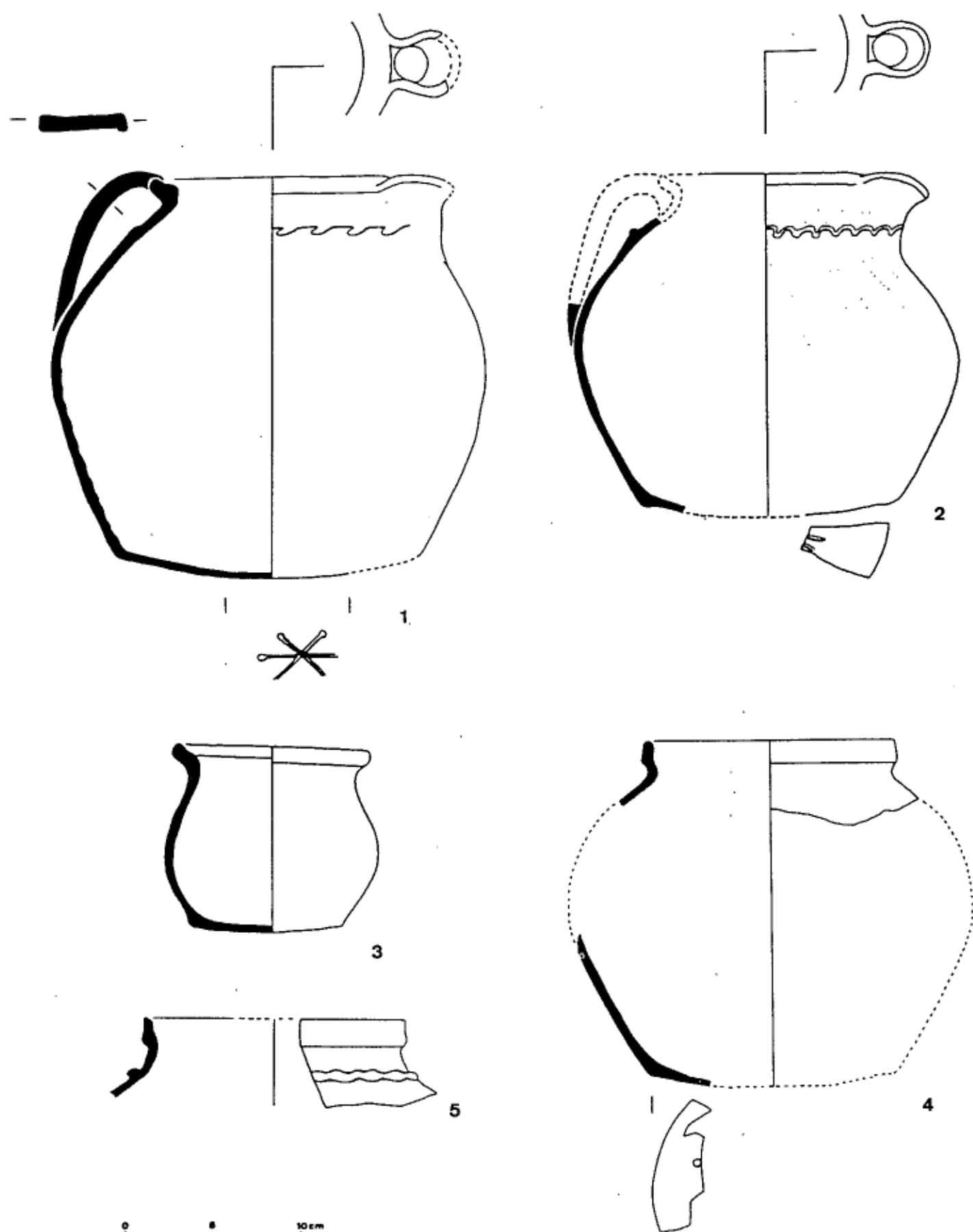


fig. 13

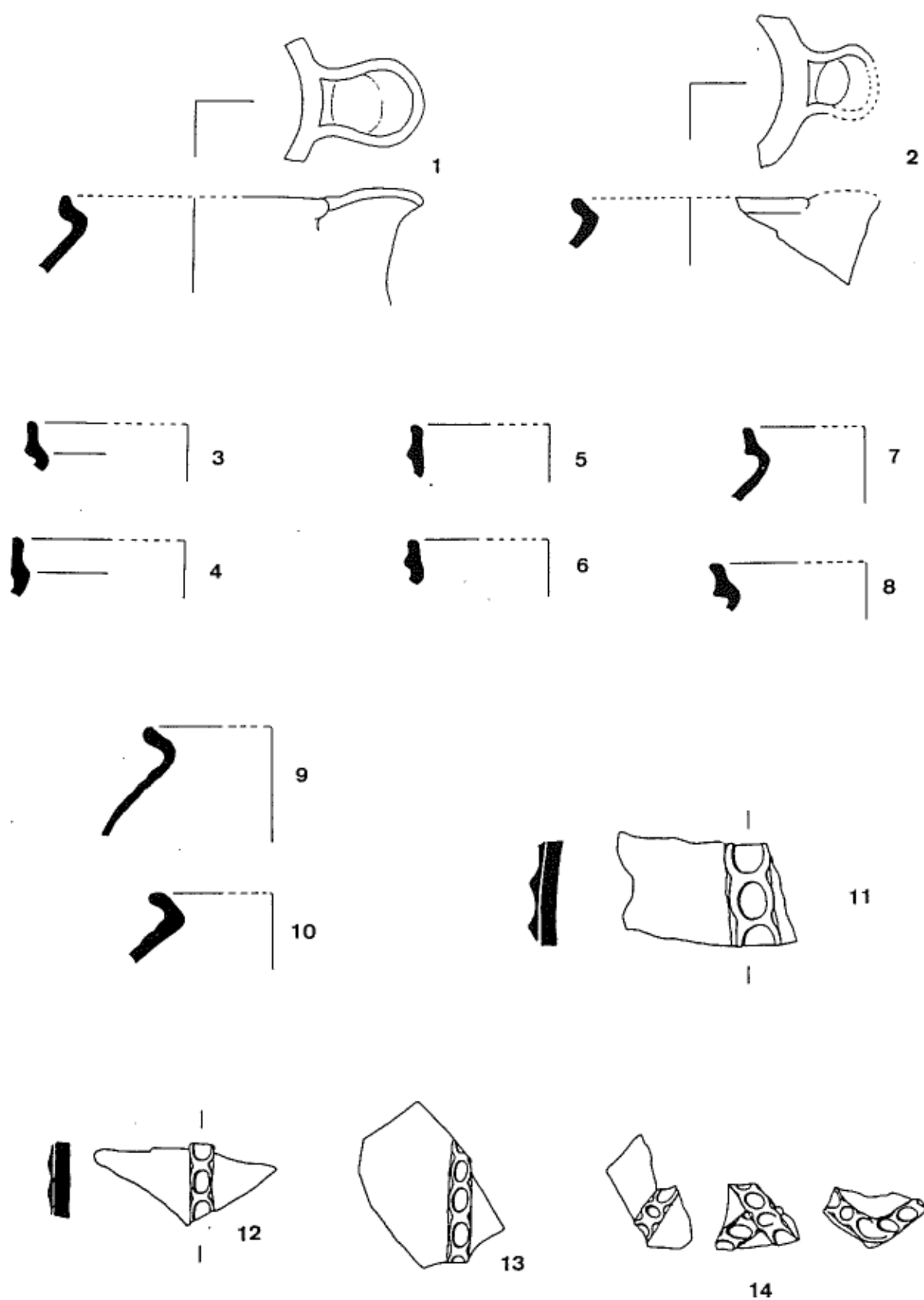


fig. 14

mais sa présence est très irrégulière et plutôt rare dans toutes les couches médiévales de la fouille du métro. Il n'est attesté que par intermittence et sans aucune régularité.

Dans les couches attribuables à cette phase, on a retrouvé également une petite oule entière, très déformée; la lèvre est évasée et le fond n'a aucune trace de marque; la pâte est grise et grossière (fig. 12, n°3). Le deuxième type d'oule est de plus grande taille; la lèvre en bandeau est à peine esquissée et le fond témoigne de la présence d'une marque, probablement du type simple; la pâte est toujours grise mais, cette fois, fine et compacte (fig. 12 n°4). Les deux types d'oule semblent être assez répandus puisqu'on a également rencontré, dans les mêmes couches, treize autres fragments de lèvre en bandeau, de profil et dimensions semblables, et seize fragments de lèvre évasée, dont six avec un diamètre d'ouverture de 10-12 cm, ce qui les rapproche de la forme de petite taille.

Un seul exemple de lèvre en bandeau avec décor pincé sur l'épaule atteste que ce type de décor pouvait être associé à des oules; mais c'est l'unique fois qu'on a pu le constater (fig. 12, n°5).

Quant aux fonds marqués, nous avons vu qu'ils appartiennent aux cruches mais également aux oules. Vingt-six fragments permettent de mettre en évidence que le dessin est en majorité très simple: huit fragments sont ornés d'une étoile et cinq avec une sorte de cristal de neige. Deux seulement ont un motif central plus complexe. Pour trois autres on n'entrevoit qu'un petit motif annexe au motif central (qui manque) et huit sont trop fragmentaires pour permettre d'identifier le dessin.

L'inventaire de cette phase est complété par quatre fragments de parois avec décor pincé et deux exemples de décor en creux: une molette et un décor au peigne ondulé.

Phase B3

L'élément déterminant qui encourage à distinguer cette phase de la précédente est l'apparition du décor digité. Il est encore rare et les fragments ainsi décorés sont très petits, empêchant d'apprécier s'ils appartiennent à une cruche ou à une oule. La seule forme identifiable avec ce type de décor est un grand récipient du genre jarre, qui est tout à fait exceptionnel et presque unique dans le mobilier médiéval de l'ensemble du chantier du métro.

Le décor pincé est encore présent sur quelques cruches; en revanche la lèvre infléchie ne se rencontre plus ni dans cette phase, ni dans les phases suivantes.

Les couches que l'on peut attribuer à la phase B3 sont peu nombreuses et le mobilier qui en est issu est très fragmentaire.

Les fragments d'anse large et plate ainsi que les becs pontés attestent la persistance de la forme de la cruche, toujours à pâte grise. Quelquefois le haut de la panse est enrichi du décor pincé, mais les becs sont plus larges et plus développés que dans la phase précédente (fig. 13, n°1 et 2).

Les oules sont également très fragmentaires. Seuls de nombreux tessons de lèvre les représentent. Les rebords en bandeau ont un profil vertical et la face interne plus ou moins concave comme auparavant (fig. 13, n°3 et 4); leur diamètre varie entre 12 et 14 cm. Mais on constate que par rapport à la phase précédente les lèvres en bandeau avec profil éversé sont plus nombreuses (fig. 13, n°5).

Les lèvres évasées sont presque identiques et leur diamètre d'ouverture se situe entre 13 et 14 cm. Un trait particulier les regroupe également: l'épaule est toujours soulignée par une série de cannelures sur la surface externe (fig. 13, n°6 et 7).

Dans l'ensemble des couches attribuables à cette phase apparaît aussi une forme nouvelle: une sorte de grande jarre. Elle se distingue non seulement par sa rareté mais aussi par la couleur de la pâte grise qui est beige, très grossière; le reste du matériel étant tout en pâte grise et relativement fine. Le fragment de jarre conservé comporte une large bande rapportée et digitée contre la lèvre, qui est confondue avec la paroi. Une autre bande rapportée et digitée est disposée verticalement sur la paroi, jusqu'à chevaucher la bande qui est sous la lèvre. La taille du fragment permet de supposer que les bandes verticales étaient au nombre de quatre sur l'ensemble du vase (fig. 13, n°8).

Les fonds marqués, ayant appartenu indifféremment à des oules ou à des cruches, sont assez nombreux: vingt-cinq fragments, parmi lesquels dominent encore les dessins simples (sept étoiles et cinq "cristaux de neige"). Plus rares sont les dessins complexes et associant divers motifs (trois exemples) ainsi que les seuls motifs annexes (deux tessons). A noter une marque tout à fait exceptionnelle puisqu'elle est en creux et non en relief comme d'habitude: il s'agit d'une simple croix de très grande taille. Sept autres fragments, enfin, restent non identifiables.

Parmi les formes rares on peut citer un fragment de couvercle et un fragment de gourde avec traces de décor lissé.

Phases B4 et B5

Entre la phase B4 et la phase B5 n'existe apparemment aucune différence remarquable. Pour les couches attribuables à cette occupation on constate que le décor pincé a complètement disparu. Il ne reste plus que quelques tessons sporadiques et non significatifs.

En revanche, le décor digité connaît une large diffusion. Si dans la phase B3 on l'a rencontré sur une seule forme de jarre, il existe à présent sous forme de cordon plus étroit, disposé verticalement sur les parois de formes à pâte plus fine et grise: probablement des cruches, puisqu'on en retrouve aussi bien sur le milieu des anses (fig. 14, n°12 à 14). Plus rarement, il est disposé horizontalement sous la lèvre. Quant à la typologie des formes, aucun changement important n'apparaît.

Les couches dans lesquelles on a rencontré un mobilier attribuable à cette phase sont nombreuses, mais ont livré peu de matériel et aucune forme complète.

Quelques fragments de bec ponté et les anses attestent de la continuité de la forme de la cruche (fig. 14, n°1 et 2).

Des oules ne restent que des fragments de lèvre. Le rebord en bandeau a le plus souvent un profil vertical avec la face interne concave ou droite (fig. 14, n°3 à 6). Les lèvres en bandeau avec un profil éversé sont également largement attestées (fig. 14, n°7 et 8). Les oules à lèvre évasée ont encore des cannelures sur le haut de la panse, comme dans la phase précédente (fig. 14, n°9 et 10).

Un fragment décoré d'une large bande digitée laisse supposer la présence d'une autre jarre (fig. 14, n°11).

Les fonds marqués sont encore attestés, mais comme le reste du mobilier, ils ne sont pas nombreux: deux décorés

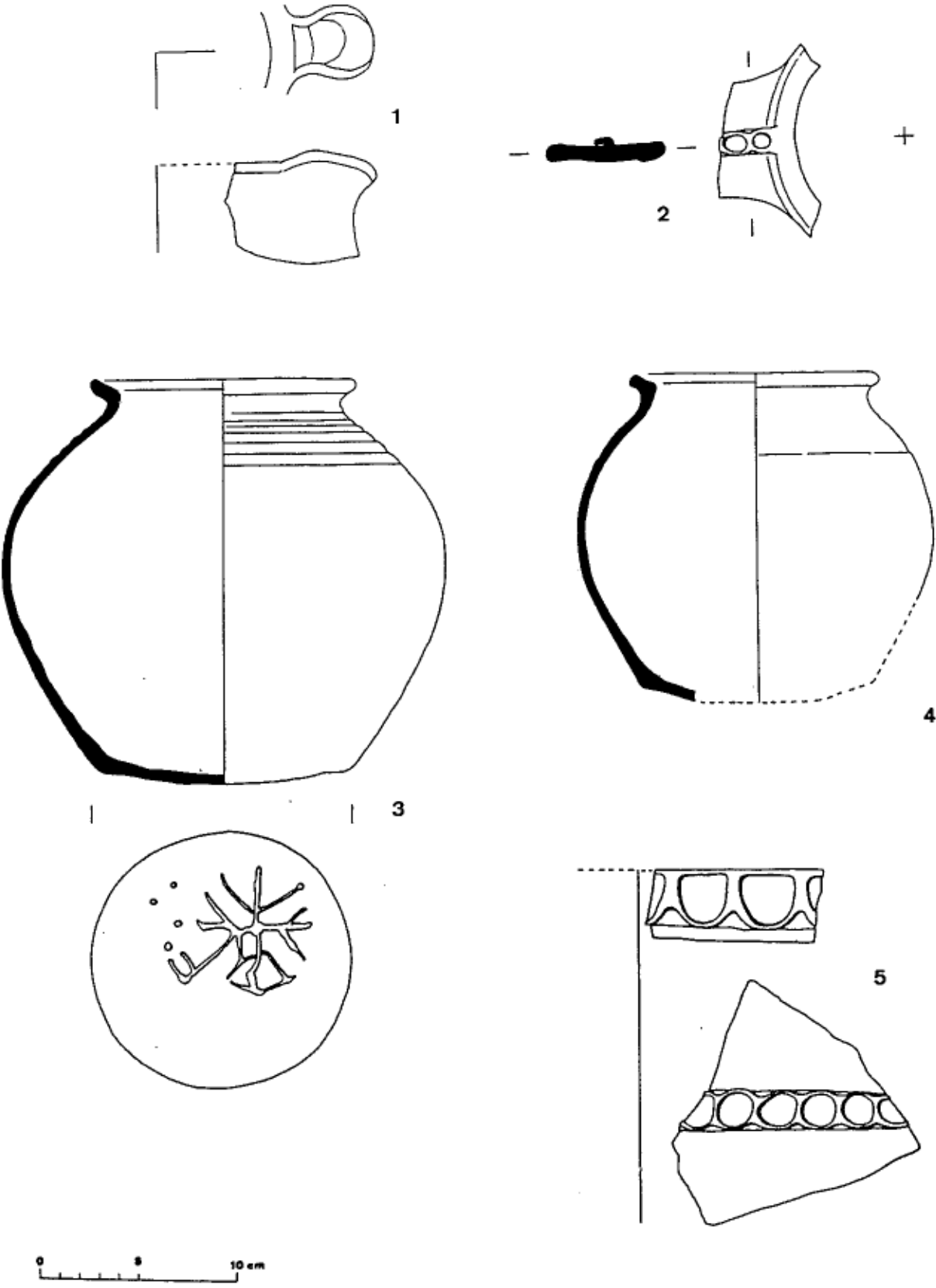


fig.15

d'une étoile, un avec un "cristal de neige" et un avec un motif annexe. Deux autres tessons, enfin, sont trop petits et restent non identifiants.

Phase B6

Pour cette phase, nous l'avons vu dans le schéma de la fig. 4, le trait le plus significatif est l'apparition de quelques tessons glaçurés. Ils sont encore extrêmement rares et ne fournissent aucun élément identifiable sauf, peut-être, un tesson de bec ponté. Sur l'ensemble des occupations médiévales de la fouille du métro plusieurs couches ont restitué un mobilier nombreux comportant quelques tessons avec de la glaçure, élément qui marquera une importante étape dans l'évolution des techniques céramiques. Quant aux autres caractéristiques, on retrouve encore le décor digité ainsi que le fond marqué.

Avec cette phase nous entrons sans doute dans la période "féodale" et nous sortons du thème que se propose cette étude. Cependant, quelques détails typologiques permettent mieux d'apprécier les changements qui se sont produits au fil des siècles sur les poteries lyonnaises.

Les cruches, encore une fois, ne sont attestées que par des fragments de bec pontés ainsi que par des anses, dont une avec décor digité (fig. 15, n°1 et 2).

En revanche, une oule complète en pâte grise et sonore, permet enfin d'en connaître les dimensions et le profil (fig. 15, n°3). On remarquera surtout les cannelures sur le haut de la panse que l'on avait commencé à apercevoir à la phase B3, et le fond marqué de type "cristal de neige" élaboré, qui était probablement absent auparavant si l'on se base sur les fragments identifiants.

Une deuxième forme d'oule, par contre, a au milieu de la panse un ressaut horizontal que l'on n'a jamais pu apprécier sur le mobilier des phases antérieures (fig. 15, n°4).

Les oules au rebord en bandeau restent encore de forme et de dimensions douteuses puisqu'elles ne sont attestées que par des fragments de lèvre. Le rebord est parfois de profil vertical mais plus nombreux sont les exemples de bandeau de type éversé.

Quant aux autres formes, elles sont toujours très rares: un fragment de grand récipient ouvert qui correspond peut-être à une cuvette, avec de larges bandes digitées disposées sous la lèvre et sur le milieu de la panse (fig. 15, n°5).

Les fonds marqués sont encore nombreux et, à la différence des phases précédentes, présentent davantage de motifs complexes sans que disparaissent pour autant les types de marques simples. On dénombre: une croix, deux étoiles, une étoile élaborée, un "cristal de neige", trois cristaux de neige élaborés, un motif central très complexe, un fragment portant un motif annexe et, enfin, sept tessons d'une marque non identifiable.

La tentative de classer les céramiques médiévales selon les différentes phases d'occupation attestées par la stratigraphie de la zone I de Tramassac a été, peut-être, poussée à l'extrême. Certaines phases présentent, en réalité, tellement d'éléments communs qu'il n'est pas raisonnable de vouloir, coûte que coûte, leur attribuer une datation différente. Cependant il est possible de situer au moins deux moments correspondant à un changement net et dénotant clairement une transformation du vaisselier céramique:

1) les phases B1 et B2 constituent un ensemble

homogène, avec la large diffusion de la lèvre infléchie et du décor pincé. La seule distinction importante étant, à un certain moment, l'apparition progressive du fond marqué. Ce dernier point est à souligner et explique mieux que la pratique du marquage ait été si répandue au XI^e siècle: l'éclosion n'a pas été si soudaine qu'on le pensait;

2) la présence de la glaçure marque sans doute une autre césure importante entre les phases B4-B5 et la phase B6.

La phase B3 reste une sorte d'étape intermédiaire, pendant laquelle les traits distinctifs des phases plus archaïques se chevauchent avec l'élément caractéristique des phases suivantes, à savoir le décor digité.

Plus difficile et délicate est la datation absolue de ces ensembles. Dans toute la séquence stratigraphique de Tramassac I, les nombreuses monnaies rencontrées sont toutes antiques. Les monnaies médiévales font défaut, sauf dans la zone IV où la stratigraphie est malheureusement perturbée. Néanmoins, nous disposons pour l'ensemble de la période C (fig. 3) de quelques éléments qui permettent de proposer le XII^e siècle: l'étude des monnaies a permis d'identifier un denier du XII^e siècle. Et cette datation semble confirmée par la présence, déjà relativement importante, de céramiques glaçurées, ainsi que de becs pontés très développés, du type dit "en bec de canard" (FAURE-BOUCHARLAT 1986b, p. 42; TARDIEU 1986, p. 59).

D'autre part, nous avons déjà proposé auparavant l'attribution aux VII^e-VIII^e siècles de la période A (fig. 3). Les différentes phases de la période B se situent donc entre le IX^e et le XI^e siècles.

Si l'on considère maintenant qu'à l'intérieur de cette période de longue durée, le mobilier présente une césure typologique, on pourrait envisager que les céramiques d'époque carolingienne soient celles des phases B1 et B2.

Les cruches avec une lèvre évasée ou infléchie sont très souvent ornées d'un décor pincé et ont en général un bec ponté étroit et court (fig. 11 et 12). Pour l'époque suivante elles ont, en revanche, un bec plus développé; et lorsqu'elles portent un décor, celui-ci est constitué de bandes rapportées et digitées.

Les oules ont un rebord en bandeau ou évasé. Le bandeau a de préférence un profil droit (fig. 12, n°4), tandis que par la suite il présente des profils plus variés. La seule forme complète d'oule à lèvre évasée (fig. 12, n°3) se distingue également de celles plus tardives par l'absence de cannelures sur la surface externe; cette caractéristique ne se remarque qu'à partir de la phase B3 (fig. 13, 14 et 15).

La gourde n'est actuellement attestée que pour la phase la plus archaïque; par la suite apparaissent, par contre, d'autres formes comme la jarre ou la cuvette.

Quelques variations semblent se préciser également pour les fonds marqués; d'un type de marque simple on passe à des dessins beaucoup plus compliqués. Ou plutôt on aboutit à une typologie plus variée, puisque les premiers ne disparaissent pas pour autant.

Il se profile donc la possibilité d'arriver dans un futur proche, espérons-le, à mieux identifier les productions d'époque carolingienne; mais les recherches ne sont qu'à leurs débuts et il reste encore beaucoup à faire.

BIBLIOGRAPHIE

- FAURE-BOUCHARLAT, 1980a: E. FAURE-BOUCHARLAT, *La céramique médiévale en Lyonnais et Dauphiné et recherches sur les moyens de production*, Thèse de troisième cycle (dactylographiée), Université Lyon 2, 1980.
- FAURE-BOUCHARLAT, 1980b: E. FAURE-BOUCHARLAT, M. COLARDELLE, M. FIXOT, J. -P. PELLETIER, *Éléments comparatifs de la production céramique du XIe siècle dans le bassin rhodanien*, Actes du Colloque international: La céramique médiévale en Méditerranée occidentale (Xe-XVe siècles) (Valbonne 1978), Ed. CNRS, 1980, p.429-440.
- FAURE-BOUCHARLAT 1981: *Aire de répartition de la céramique à fond marqué*, Catalogue de l'exposition: Des Burgondes à Bayard, Grenoble 1981, p.111-114.
- FAURE-BOUCHARLAT, 1986a: E. FAURE-BOUCHARLAT et J.-F. REYNAUD, *Les vases funéraires de la nécropole Saint-Laurent de Lyon (haut Moyen Age)*, «Archéologie Médiévale», tome XVI, 1986, p.41-64.
- FAURE-BOUCHARLAT 1986b: *Les vases funéraires du cimetière Saint-Georges de Vienne*, «Bulletin de la Société des Amis de Vienne», n°81, 1986, p.39-46.
- REYNAUD 1975: J. F. REYNAUD, M. COLARDELLE, M.-C. BAILLY-MAITRE, E. BOUCHARLAT, M. CLERMONT, B. MANDY et B. MANIPOUD. *Étude d'une céramique régionale: les vases à fond marqué du XIe siècle dans la région Rhône-Alpes*, «Archéologie Médiévale», tome V, 1975, p.243-286.
- TARDIEU 1986: J. TARDIEU et E. FAURE-BOUCHARLAT, *Sauvetage archéologique place du Pilon à Vienne*, «Bulletin de la Société des Amis de Vienne», n°81, 1986, p.47-60.